

Rapport annuel 2020–2021



Association
des Architectes
en pratique
privée du Québec

Table des matières

3
Mot de la présidente

4
Mot de la directrice générale

5
Faits saillants
L'année en bref

6
L'AAPPQ
Des firmes d'architecture
solides, au cœur de la qualité
de notre cadre bâti

7
En chiffres

8
Une équipe engagée

10
Améliorer les conditions
de pratique et d'octroi de
contrats publics
Agir sur le cadre législatif
et les enjeux économiques

11
Améliorer la collaboration
avec les donneurs d'ouvrage

14
Positionner et promouvoir
les firmes d'architecture

Porter la voix des membres sur
les grands enjeux du secteur

15
Promouvoir les membres
et leurs expertises

17
Accompagner les
membres dans leur pratique
et l'entrepreneuriat

Formations et conférences

18
Accompagnement et outils

19
Avantages négociés

20
Vie associative
et finances



Mot de la présidente

Passer le relais... Et rester mobilisés!

Après cinq années passées à la présidence de l'AAPPQ, j'ai décidé de passer le relais et de ne pas me représenter pour un nouveau mandat. Cette décision ne signifie pas que je renonce à mon implication au sein de l'AAPPQ, car je continuerai de siéger sur le conseil d'administration en tant que présidente sortante et de participer aux travaux de différents comités.

Vous le savez, j'ai choisi de m'engager à l'AAPPQ parce que je crois, comme vous, en l'importance des architectes en pratique privée pour améliorer nos espaces et nos milieux de vie et les rendre durables et inclusifs. Notre rôle social, économique et culturel est essentiel pour contribuer à bâtir le patrimoine des générations à venir, tout en respectant notre histoire et l'environnement où s'insèrent les projets que nous développons. Et nous ne pouvons jouer ce rôle qu'en bénéficiant de conditions de pratique adéquates, pour créer, innover et faire grandir nos expertises.

Je peux dire que je suis fier de ce qu'a accompli l'AAPPQ ces dernières années. Nous avons notamment développé une planification stratégique qui prendra fin en 2022, avec des objectifs ambitieux basés sur quatre axes prioritaires (voir p. 6). Vous le lirez dans les prochaines pages, nous avons posé de multiples actions pour les atteindre, avec le soutien de nombreux comités de travail.

Ces cinq dernières années, nous avons donc développé l'influence, le leadership et la visibilité de l'AAPPQ afin que les enjeux vécus par les bureaux d'architectes soient pris en compte lorsque des décisions ou actions impactent leur pratique, dans les marchés publics mais aussi privés. En multipliant les collaborations avec les donneurs d'ouvrage, les décideurs politiques, les autres intervenants de l'industrie de la construction ou les acteurs économiques, l'AAPPQ maintient une voix solide et crédible. En nous attachant à mieux faire connaître le rôle des architectes, au-delà des clichés et des a priori, en promouvant la diversité qui composent les firmes d'architecture pour répondre aux différents besoins de la société, en encourageant une saine concurrence pour qu'un maximum de bureaux puisse avoir accès à la commande et en soutenant les initiatives qui contribuent à améliorer la qualité de notre environnement bâti, l'Association est devenue un acteur consulté, respecté et écouté.

Ce travail de collaboration et d'influence a notamment permis une mobilisation exemplaire qui a abouti, en 2018, au retrait du projet de règlement déposé par le gouvernement, qui prévoyait des modes d'octroi de contrats publics de services d'architecture favorisant le plus bas soumissionnaire. Nous avons également

participé aux travaux pour la mise en place d'une stratégie nationale de l'architecture, qui devrait se concrétiser prochainement par une politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire. Nous avons commenté de nombreux projets de loi touchant à la pratique et l'octroi de contrats, par exemple la Loi sur les architectes, la Loi sur les cités et villes ou encore la Loi sur les contrats des organismes publics. Nous avons aussi pris position sur différents sujets d'actualité touchant notamment la protection du patrimoine, le développement durable, les grands projets publics...

Le secteur de l'architecture, comme tous les domaines, connaît de profondes mutations. Qu'ils soient économiques ou technologiques, structurels ou conjoncturels, les enjeux qui touchent les bureaux d'architectes et leur relève sont nombreux et c'est le rôle de l'AAPPQ d'accompagner ses membres pour que chacun, quelles que soient leur taille et leur pratique, puisse proposer des services de qualité et profiter des opportunités que génère le changement. Nous avons multiplié l'offre de formations et de conférences, mais aussi développé de nombreuses analyses et études pour illustrer et documenter ces mutations.

Malgré tout, des problèmes importants persistent et la reconnaissance de la juste valeur de nos services est difficile. Nous devons donc continuer notre travail d'influence pour positionner la valeur ajoutée de l'architecture dans l'économie québécoise. C'est pourquoi la mission de l'AAPPQ reste d'une importance capitale et qu'au-delà de la défense d'intérêts, l'Association doit être le cœur de notre solidarité professionnelle. C'est en étant solidaires dans nos manières de faire et dans nos décisions que nous pourrions agir collectivement : chaque membre a une responsabilité dans la reconnaissance et la pérennité de la profession. Croyant plus que jamais à la nécessité de cette solidarité, je continuerai de m'impliquer pour l'AAPPQ.

Enfin, je souhaite remercier sincèrement les membres bénévoles du conseil d'administration et des différents comités de travail, qui s'impliquent avec passion pour défendre et promouvoir notre profession, ainsi que notre équipe permanente qui accompagne avec compétence, rigueur et professionnalisme toutes nos actions. J'ai été choyée et privilégiée de vous connaître et d'avoir pu travailler avec autant de collègues passionnés et dévoués pendant ces années de présidence.

Je vous dis donc à très bientôt.

Anne Carrier, architecte, MOAQ, FIRAC, RCA
Présidente

Mot de la directrice générale

Sensibiliser, éduquer, promouvoir



Un architecte, quel est son rôle exactement?
Comment s'y prendre pour bien le choisir?
Et combien ça coûte de retenir ses services?

Ces trois questions résumant en substance les interrogations de nos différents interlocuteurs à propos des architectes en pratique privée, qu'ils soient donneurs d'ouvrage, décideurs politiques ou issus du grand public.

Ces trois questions guident aussi les nombreuses actions que pose l'AAPPQ pour améliorer les conditions de pratique des architectes et favoriser les meilleures modalités pour les sélectionner et leur octroyer des contrats. L'AAPPQ se positionne depuis longtemps sur les questions des honoraires et des conditions d'appel d'offres, et elle est un interlocuteur incontournable sur ces sujets. Que ce soit auprès des donneurs d'ordre, publics ou privés, des fonctionnaires ou des élus, dans le cadre de consultations publiques ou de tables de travail. Que ce soit auprès des autres intervenants de l'industrie de la construction – ingénieurs, entrepreneurs, designers, consultants, etc. – ou auprès des milieux d'affaires, dans le cadre de forum d'échanges ou en intervenant dans des conférences, l'AAPPQ est très présente.

Si le fait que l'AAPPQ soit sollicitée pour exprimer son opinion est encourageant et prouve que l'Association est aujourd'hui incontournable, ces représentations nous permettent de mesurer à quel point les rôles et responsabilités des architectes sont méconnus, incompris ou font l'objet de fausses perceptions, différentes en fonction de nos interlocuteurs. C'est pourquoi l'Association a décidé, dans son dernier plan stratégique, de développer des actions de communication pour expliquer, démystifier et vulgariser le rôle des architectes. Car ce n'est qu'en comprenant mieux la valeur ajoutée de leur travail et son importance pour nos milieux de vie, que les clients et la société seront disposés à investir davantage dans les services proposés par les architectes.

Cette tâche n'est pas simple, car le métier d'architecte revêt de multiples facettes. À la fois créateur et technicien, l'architecte est avant tout un leader, pour que tous les intervenants d'un projet travaillent dans la même direction, afin que le résultat soit conforme à la qualité recherchée, en termes d'harmonie, de fonctionnalité, de durabilité et d'intégration dans le paysage. C'est aussi un gestionnaire, qui concilie maîtrise des budgets et des échéanciers, tout en portant sur ses épaules une importante responsabilité.

Cette méconnaissance des architectes est aussi révélatrice de notre rapport à l'architecture en tant que société : si les citoyens ne sont pas sensibilisés à ce qu'est l'architecture, il est difficile d'en parler. L'architecture est omniprésente et est une composante importante de l'identité culturelle d'une société, avec un impact sur la qualité de vie de tous les citoyens, mais elle ne fait l'objet que de très peu de programmes et de politiques publiques pour la favoriser et la soutenir.

C'est pourquoi l'AAPPQ a soutenu le projet de politique nationale de l'architecture, pilotée par l'OAQ, et elle a contribué aux travaux de réflexion pour la définir. Le gouvernement vient d'annoncer son dévoilement prochainement; elle sera liée à la politique d'aménagement du territoire et nous espérons qu'elle sera ambitieuse, comme nous le sommes pour notre secteur.

C'est aussi pour sensibiliser un plus large public, au-delà de nos interlocuteurs habituels, que l'AAPPQ a développé *Architectes en série*, des capsules vidéo pour démystifier le travail des architectes à travers leurs projets. Forts du succès de la première saison en 2020, nous avons développé cinq nouveaux épisodes en 2021, en intégrant également les points de vue des clients et des collaborateurs, permettant d'illustrer davantage la valeur ajoutée du travail des architectes. Près de 19 000 personnes ont vu au moins une vidéo à ce jour, c'est un beau succès et nous invitons tous les architectes à les diffuser largement. Car vous aussi, vous avez un rôle important à jouer pour valoriser vos services. Vous êtes vos premiers ambassadeurs et l'AAPPQ est à vos côtés pour vous y aider, en développant de nouveaux outils que vous pourrez vous approprier.

Enfin, je profite de l'occasion pour remercier Anne Carrier pour son importante implication et sa générosité pour défendre les bureaux d'architectes, en ayant toujours à cœur de représenter l'ensemble des membres, dans toute leur diversité de tailles et de pratiques. Merci également aux membres du conseil d'administration et des comités de l'AAPPQ, soutenus par une équipe permanente professionnelle. Je tiens à les remercier toutes et tous pour leur engagement.

Lyne Parent
Directrice générale

Faits saillants

L'année en bref

Améliorer les conditions de pratique et d'octroi de contrats

1 feuille de route présentée au Secrétariat du Conseil du trésor

Ayant pour titre *Améliorer la réalisation des projets d'infrastructures publiques : mettre la qualité et la durabilité des infrastructures au cœur de la relance économique*, elle présente 32 recommandations.

1 enquête sur la baisse d'intérêt envers les marchés publics

Réalisée auprès de 679 entreprises, cette enquête a été produite en collaboration avec 5 associations d'entreprises du secteur de la construction.

12 grands donneurs d'ouvrage rencontrés

Ces rencontres ont été organisées dans le cadre de la tournée de l'AAPPQ auprès des municipalités et des présentations des résultats de l'enquête sur la baisse d'intérêt envers les marchés publics.

Positionner et promouvoir les firmes d'architecture

1 table multisectorielle BIM-PCI

En siégeant sur le comité de pilotage de cette table, l'AAPPQ sera notamment consultée sur la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale pour le déploiement du BIM dans les projets publics.

3^e Forum Marchés publics et Architecture

Près de 100 personnes ont échangé sur le thème *Attractivité des appels d'offres publics : travailler ensemble pour accroître l'intérêt des firmes*.

1 Manuel de référence

Le lancement de la publication a été vu par 2 200 personnes (en direct ou en différé).

1^{re} saison d'Architectes en série

5 capsules vidéo pour démystifier le travail et la valeur ajoutée des architectes, qui ont généré 18 939 visionnements.

1 dossier Architecture

Publié dans le journal *Les Affaires* et sur leur site web.

Accompagner les membres dans leur pratique et l'entrepreneuriat

13 activités

proposées aux membres, pour un total de 3 871 participants (en direct ou en différé).

14 InfoMembres

42 FlashInfo

Ces communications aux membres génèrent un taux d'ouverture de plus de 55 %.

1 étude sur les enjeux de main-d'œuvre dans les firmes d'architecture

Elle présente en détail les enjeux de recrutement de main-d'œuvre dans les firmes, par catégorie de postes et taille d'entreprise.

L'AAPPQ

Des firmes d'architecture solides, au cœur de la qualité de notre cadre bâti

Mission

Assurer la défense des intérêts des firmes en architecture.

Vision

Être l'organisme rassembleur et la voix des firmes d'architecture, pour faire reconnaître leur valeur ajoutée.

Orientations 2019-2022

- Améliorer les conditions de pratique des firmes d'architecture.
- Valoriser la profession d'architecte en pratique privée.
- Bonifier les services aux membres.
- Mobiliser les firmes et assurer la pérennité de l'Association.

Actions

Concrètement, l'Association des Architectes en pratique privée du Québec agit au quotidien en :

- Intervenant en tant qu'**instance de représentation et de négociation** auprès des différents ministères et municipalités, pour améliorer les lois, règlements et processus encadrant la pratique de l'architecture au Québec : rédaction de mémoires et rapports (honoraires, rôles, responsabilités, etc.), représentations.
- **Analysant les clauses sévères ou abusives dans les appels d'offres** qui nuisent à la bonne pratique ainsi qu'à la qualité des relations contractuelles (responsabilités, droits d'auteur, honoraires, etc.) et en intervenant auprès des donneurs d'ouvrage pour les sensibiliser.
- **Documentant la profession d'architecte en pratique privée**, pour être au plus près des préoccupations et des besoins de ses membres : études économiques, enquêtes, analyses, etc.
- **Promouvant le rôle et le savoir-faire des architectes en pratique privée** : défense de la qualité architecturale, publication et large diffusion du Manuel de référence, répertoire des architectes en ligne, références au public, représentations auprès des décideurs.

- **Établissant des relations durables et constructives avec les autres acteurs de l'industrie de la construction** (ingénieurs, autres professions du design, architectes des autres provinces canadiennes, entrepreneurs, etc.).
- **Offrant des outils concrets aux bureaux d'architectes membres** pour un exercice optimal de leur pratique : contrats types, formations, assurances, conseils, guides, etc.

Valeurs

Intégrité, Qualité, Innovation et Durabilité sont les valeurs qui guident l'action de l'AAPPQ, reflétant la pratique de l'architecture au quotidien.

- **Intégrité** : en tant que chef d'orchestre des projets, l'architecte se doit d'avoir une approche exemplaire de son rôle de coordonnateur, respectueuse des clients et des autres acteurs.
- **Qualité** : parce que notre cadre bâti conditionne notre qualité de vie, notre culture et notre identité, l'exigence de la qualité guide la pratique de l'architecture au quotidien, pour que les bâtiments soient un investissement économique, social et culturel, profitable et durable.
- **Innovation** : reflet de la créativité qui anime l'architecte, l'innovation guide sa pratique, parce que les bâtiments sont le reflet d'une société en perpétuelle évolution, intégrant les derniers progrès technologiques et conceptuels.
- **Durabilité** : le respect des générations futures est au cœur de la pratique de l'architecture. Parce que nos bâtiments sont autant d'empreintes qui façonnent notre société, il est de notre responsabilité qu'ils soient respectueux de l'environnement, des citoyens et de la nature, pour longtemps.

L'AAPPQ

En chiffres

397

bureaux d'architectes membres,
représentés par

750

architectes patrons ou associés

Répartition par taille de bureaux

70 %

des firmes membres ont
10 employés et moins

- 35 %** > 1 à 2 employés
- 16,5 %** > 3 à 5 employés
- 18 %** > 6 à 10 employés
- 10 %** > 11 à 15 employés
- 8 %** > 16 à 25 employés
- 4,5 %** > 26 à 35 employés
- 3 %** > 36 à 50 employés
- 5 %** > 51 employés et plus

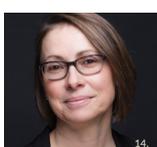
Répartition régionale

- 50 %** > îles de Montréal et Laval
- 13 %** > Montérégie
- 12,5 %** > Québec
- 7,5 %** > Laurentides–Lanaudière
- 17 %** > Autres régions

L'AAPPQ

Une équipe engagée

Pour atteindre ses objectifs, l'AAPPQ est gouvernée par un conseil d'administration de 13 membres architectes patrons et est soutenue par une direction générale. Elle s'appuie sur le travail de différents comités de travail composés d'administrateurs et de membres, et de son équipe permanente.



Le conseil d'administration

- 1. Anne Carrier** (*Anne Carrier Architecture*)
Présidente – Région de Québec
- 2. Richard A. Fortin** (*Bisson Fortin, Architecture + Design*)
Vice-président – Région des Laurentides
- 3. Stephan Chevalier** (*Chevalier Morales architectes*)
Secrétaire-trésorier – Région de Montréal
- 4. Patrice Beauchemin** (*Groupe A*)
Administrateur exécutif – Région de Québec
- 5. Andrea Wolff** (*Architem – Wolff Shapiro Kuskowski*)
Administratrice exécutive – Région de Montréal
- 6. Jonathan Bisson** (*Bisson et associés*)
Administrateur – Région de Québec
- 7. Isabelle Bourque** (*STGM*)
Administratrice – Région de Montréal
- 8. Thomas Gauvin-Brodeur** (*Leclerc associés architectes*)
Administrateur – Région de Montréal
- 9. Anne Lafontaine** (*Menkès Shoener Dagenais LeTourneux Architectes*)
Administratrice – Région de Montréal
- 10. Nicolas Lemay** (*Cimaise*)
Administrateur – Région du Centre-du-Québec
- 11. François Paradis** (*Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu & Associés, Architectes*)
Administrateur – Région du Croissant Nord
- 12. Richard de la Riva** (*Affleck de la Riva architectes*)
Administrateur – Région de Montréal
- 13. Étienne Taillefer** (*mdtp atelier d'architecture*)
Administrateur – Région de la Montérégie

L'équipe permanente

- 14. Lyne Parent**
Directrice générale
- 15. Julien Serra**
Directeur des communications
- 16. Aurore Lerouge**
Adjointe administrative
- 17. Ralph Jean-Louis**
Coordonnateur développement, événements et partenariats
- 18. Adrienne Pilon**
Chargée de communication et de concertation

Les comités

Différents comités ont été créés pour travailler sur la mise en œuvre des orientations 2019-2022 de l'Association. Ils permettront d'approfondir les réflexions sur des sujets pointus, et d'alimenter les analyses et argumentations nécessaires pour les représentations. Par défaut, Anne Carrier, présidente, est membre de tous les comités.

COMITÉ EXÉCUTIF / AUDIT ET STRATÉGIE

Patrice Beauchemin, Anne Carrier, Stephan Chevalier, Richard A. Fortin, Andrea Wolff.*

COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE RESSOURCES HUMAINES

Richard A. Fortin, Thomas Gauvin-Brodeur, François Paradis, Lyne Parent*, Sylvie Perrault et Andrea Wolff.*

COMITÉ MINISTÈRES ET ORGANISMES – RÈGLEMENT DU SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR (SCT)

Patrice Beauchemin, Claude Bourbeau, Michel Broz, Maud Rachèle Francoeur, Sylvie Girard, Anne Lafontaine, Gilles Maillé, Lyne Parent*.*

COMITÉ MUNICIPALITÉS – PÔLE D'EXPERTISE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (MAMH)

Pierre Cardin, Krystel Flamand, Nicolas Lemay, Anne Maloney, Lyne Parent, Sylvie Perrault, Richard de la Riva*.*

COMITÉ CONCERTATION AVEC LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES (SQI)

Table de concertation : Patrice Beauchemin, Michel Broz, Antoine Cousineau, Thomas Gauvin-Brodeur, Nicolas Lemay, Lyne Parent*, Julien Serra.*

Groupe de travail Honoraires et avenants :

Patrice Beauchemin, Michel Broz, Thomas Gauvin-Brodeur, Lyne Parent.*

Atelier Honoraires BIM : Anne-Marie Blais, Michel Broz, François Paradis, Julien Serra. En soutien : Patrick Bernier, Claude Bourbeau, Sébastien Dubois.*

COMITÉ LOGEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

Sandro Alvarado, Hugues Daly, Marie-Ève Danis, Antonin Labossière, Éric Leblanc, André Papineau, Lyne Parent, Étienne Taillefer, Émilie Vandal-Piché.*

COMITÉ COMMUNICATIONS ET OUTILS DE PROMOTION

Stephan Chevalier, Karine Dallaire, Guillaume Fafard, Claude Fugère, Éric Leblanc, Nicolas Lemay, Julien Serra, Étienne Taillefer*.*

CONTRATS TYPES ET AUTRES OUTILS

Jonathan Bisson, Anne-Marie Blais, Audrey Monty, François Paradis, Jean-François Parent, Julien Serra*, Paolo Spataro.*

COMITÉ FORMATION ET ÉVÉNEMENTS

Jonathan Bisson, Marie-Ève Danis, Richard A. Fortin, Marie-Isabelle Gauthier, Thomas Gauvin-Brodeur, François Martineau, François Paradis, Lyne Parent*, Kim Parizeau.*

COMITÉ MANUEL DE RÉFÉRENCE ET MEMBRE HONORIFIQUE

Johanne Desrocher, Lyne Parent, Adrienne Pilon, Julien Serra, Lisa Tremblay, Andrea Wolf.*

* Responsables des comités

Améliorer les conditions de pratique et d'octroi de contrats publics

La pratique et les conditions d'embauche des bureaux d'architectes sont encadrées par de nombreux textes de loi, notamment pour réglementer les marchés publics, que ce soit dans les ministères et organismes publics ou dans les villes et municipalités. Ces donneurs d'ouvrages publics imposent également leurs conditions contractuelles aux firmes d'architecture, qui peuvent avoir des conséquences sur leur intérêt à répondre aux appels d'offres ou sur la collaboration dans les projets. Par ailleurs, l'effervescence que connaît le milieu de la construction engendre des enjeux économiques pour les bureaux. Cette année, l'AAPPQ a multiplié les représentations auprès du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi que de nombreux donneurs d'ordre publics, en s'appuyant notamment sur les résultats d'une enquête de grande ampleur illustrant la baisse d'intérêt des professionnels et des entrepreneurs envers les contrats publics. L'AAPPQ collabore également avec de nombreux donneurs d'ouvrage publics, dont la SQI et des municipalités.

Agir sur le cadre législatif et les enjeux économiques

Règlement modifiant l'octroi de contrats pour les ministères et organismes publics

Après le retrait en 2018 du projet de Règlement qui, s'il avait été adopté, aurait autorisé la Société québécoise des infrastructures et le ministère des Transports à recourir à d'autres modes de sélection que celui basé sur la qualité, dont celui du plus bas soumissionnaire, un sous-comité du *Forum d'échanges sur les contrats des organismes publics dans le domaine de la construction* avait été mis sur pied. Ce sous-comité, sur lequel siégeait l'AAPPQ, devait appuyer le SCT dans la révision des règles dans le domaine des contrats de services professionnels liés à la construction. De nombreuses rencontres se sont tenues jusqu'en octobre 2019 (voir rapports annuels précédents) puis se sont interrompues sans conclusion.

Suite à l'arrivée d'une nouvelle sous-ministre et après la gestion des urgences liées au contexte pandémique, l'AAPPQ a relancé le SCT pour poursuivre les collaborations quant à la révision des règles d'octroi de contrat. En septembre 2020, une feuille de route intitulée *Améliorer la réalisation des projets d'infrastructures publiques : mettre la qualité et la durabilité des infrastructures au cœur de la relance économique*, a été élaborée en collaboration avec l'Association des firmes de génie-conseil (AFG). Transmise aux représentants politiques du SCT, cette feuille de route propose 32 recommandations au Conseil du trésor, portant notamment sur les modes d'octrois de contrats, les honoraires, la collaboration dans les projets, dans le contexte d'investissements majeurs prévus au cours des 10 prochaines années dans le domaine des infrastructures au Québec et de la volonté du gouvernement d'accélérer certains projets afin de relancer l'économie.

Différentes rencontres se sont ensuite tenues avec les fonctionnaires et le personnel politique, dont une en avril 2021 avec la présidente du Conseil du trésor, la ministre Sonia Lebel, qui annonçait alors le dépôt imminent d'un nouveau projet de règlement, confirmé par le *Plan d'action pour le secteur de la construction* dévoilé par le gouvernement. Ce projet de règlement reposerait sur les mêmes assises que celui déposé en 2018. L'AAPPQ a réitéré son opposition aux modes de sélection des architectes qui favorisent le plus bas soumissionnaire et la nécessité d'indexer urgemment les taux horaires du Décret encadrant les honoraires pour services professionnels fournis au gouvernement par des architectes. Le projet de règlement se fait toujours attendre, mais l'AAPPQ se prépare à un dépôt à l'automne 2021, en mobilisant les nombreux donneurs d'ouvrage et parties prenantes de l'industrie de la construction, des milieux économiques et des acteurs en développement durable qui croient en l'importance de modes d'octroi basés sur la qualité plutôt que sur le plus bas soumissionnaire, en se basant notamment sur les résultats de l'étude sur l'impact des formules qualité-prix des appels d'offres publics que l'AAPPQ et l'AFG ont publiés en 2019.

Dans le cadre de ses représentations, l'AAPPQ a également participé aux travaux de l'Ordre des ingénieurs du Québec sur la production d'un guide sur la gestion contractuelle de services professionnels, et a travaillé avec la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) pour défendre la sélection basée sur la qualité et la révision du Décret. La FCCQ a d'ailleurs diffusé une lettre ouverte intitulée *Marchés publics | La FCCQ plaide pour une indexation de la grille de rémunération des ingénieurs et architectes*.

Décret encadrant les honoraires pour services professionnels fournis au gouvernement par des architectes

Tant que la question des modes d'octroi de contrats publics dans les ministères et organismes publics n'est pas réglée (voir page 10), le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) refuse d'ouvrir le dossier de la révision du Décret définissant les honoraires pour services professionnels fournis au gouvernement par des architectes, et celui des ingénieurs. L'AAPPQ demande avec insistance depuis plusieurs années l'indexation urgente des taux horaires, qui créent un contexte économique défavorable pour les firmes d'architecture dans le contexte d'effervescence et de hausse du coût de leur main-d'œuvre. L'AAPPQ s'est fait répéter à maintes reprises que le SCT souhaite abolir à terme le Décret, prétextant que les prix du marché devraient aussi s'appliquer aux services en architecture. L'Association prépare notamment un cadre tarifaire de référence pour les services d'architecture fournis dans les marchés publics, qui pourrait être utilisé en cas d'abolition du Décret afin de faciliter la négociation entre donneurs d'ordre publics et firmes d'architecture.

Enquête sur la baisse d'intérêt envers les marchés publics

L'AAPPQ, en collaboration avec l'Association de la construction du Québec (ACQ), l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGQTQ), l'Association des firmes de génie-conseil - Québec (AFG), l'Association québécoise des entrepreneurs en infrastructure (AQEI) et la Corporation des entrepreneurs généraux du Québec (CEGQ) ont développé et dévoilé une vaste enquête qui démontre que les donneurs d'ouvrage publics sont en perte de vitesse quant à l'intérêt qu'ils suscitent auprès des entrepreneurs et des professionnels du secteur de la construction. Réalisée par Raymond Chabot Grant Thornton auprès de 679 entreprises, cette enquête révèle que l'intérêt envers les marchés publics connaît une importante baisse tant chez les entrepreneurs (38 %) que chez les professionnels (40 %). Parmi les principales raisons contribuant à la baisse d'intérêt pour les contrats publics, on retrouve :

- les clauses de transfert de risque et de pénalités diverses;
- les délais de paiement;
- la désuétude des tarifs d'honoraires des architectes et des ingénieurs.

Devant les résultats de cette étude, les six associations ont interpellé les donneurs d'ouvrage publics pour améliorer l'accès aux marchés publics et ont entamé une vaste tournée de représentation (voir page 12).

Consultation sur la notion d'achat local dans la construction

Dans le cadre d'une consultation du gouvernement sur les enjeux de l'approvisionnement québécois, pilotée par monsieur Simon Allaire, adjoint parlementaire de madame Lebel, l'AAPPQ a pu faire part des éléments qui, dans l'encadrement actuel des marchés publics, limitent ou freinent l'achat québécois, que ce soit au niveau des services professionnels en architecture ou des produits spécifiés par les architectes. Interprétations plus souples des accords de commerce, rôle des architectes pour favoriser l'innovation et l'optimisation des projets ou encore la collaboration entre l'AAPPQ avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation ont notamment été abordés. Des changements dans les textes législatifs encadrant les marchés publics pourraient être engendrés par cette consultation et l'AAPPQ suit de près ce dossier.



Améliorer la collaboration avec les donneurs d'ouvrage

Table de concertation SQI

Cette année, les travaux de la Table d'échange avec la SQI, sur laquelle siègent l'AAPPQ et l'AFG, ont porté principalement sur les enjeux pour les firmes engendrés par l'accélération des projets publics (santé, écoles et maisons des aînés notamment). Honoraires, transfert de risques ou conséquences sur la coordination sont notamment à l'ordre du jour des rencontres. La SQI a également proposé des ajustements sur la grille des critères pour sélectionner les firmes d'architecture et de génie, sur lesquelles l'AAPPQ s'est prononcée.

Deux sous-comités ont également été créés pour discuter des enjeux de la négociation des honoraires : un groupe de travail concernant les services généraux et la négociation des avenants et un atelier spécifique pour les projets réalisés en BIM. En effet, avec la désuétude des Décrets et de leurs guides d'interprétation, la pratique de l'architecture et les modes de collaboration qui évoluent rapidement, les délais de négociation des honoraires pour les services supplémentaires deviennent des irritants, aussi bien pour la SQI que pour les professionnels. L'objectif de ces deux comités est d'élaborer des balises communes pour déterminer ce qui relève des services de base ou des services supplémentaires, afin de réduire les délais de négociation.

Cette année, le sous-comité sur la négociation des honoraires et des avenants s'est rencontré sept fois et a notamment porté sur le guide des livrables et le plan de surveillance de la SQI. L'atelier sur les honoraires des services BIM s'est quant à lui réuni à 13 reprises et travaille sur un guide de référence pour déterminer les balises de négociation des honoraires des services liés aux projets BIM. Les éléments développés dans ces deux groupes de travail pourront également servir de référence pour d'autres donneurs d'ordre publics.



Tournée auprès des donneurs d'ordre publics

Suite au dévoilement de l'enquête visant à évaluer le niveau d'intérêt des entrepreneurs et des professionnels envers les marchés publics (voir page 11), l'AAPPQ s'est engagée dans une grande tournée pour sensibiliser les principaux représentants de la commande publique et les décideurs. L'objectif : présenter les principaux enjeux expliquant la baisse d'intérêt des entreprises ainsi que les pistes de solutions pour améliorer la situation, écouter les préoccupations des donneurs d'ouvrage et entretenir une collaboration régulière avec eux. Clauses contractuelles, modes d'octroi de contrats, désuétude du Décret, collaborations entre tous les intervenants des projets et les clients, etc. Tous ces sujets sont abordés et permettent de développer des relations pérennes entre les représentants des donneurs d'ouvrage et les associations représentant l'industrie, pour une meilleure adéquation entre les réalités de chacun. Ont été rencontrés cette année :

- Ville de Saguenay
- Ville de Sherbrooke
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- Fédération québécoise des municipalités
- Union des municipalités
- Association des directeurs généraux des municipalités du Québec
- Ville de Laval
- Secrétariat du Conseil du trésor
- Bureau du contrôleur général de la Ville de Montréal
- Ville de Gatineau
- Ville de Montréal (Approvisionnement, Commission sur l'examen des contrats)
- Fédération des centres de services scolaires du Québec

Ces rencontres sont organisées avec l'ensemble des cinq autres associations partenaires qui ont participé à l'étude ou dans le cadre de la tournée des municipalités que l'AAPPQ poursuit.

Autres collaborations avec les donneurs d'ordre

L'AAPPQ collabore également régulièrement avec certains représentants des donneurs d'ordre publics. Par exemple, l'Association poursuit sa collaboration étroite avec le Bureau du design de la Ville de Montréal pour se faire le porte-parole des bureaux d'architectes, dans le cadre de la mise en œuvre de l'agenda pour la qualité en design et en architecture. Une subvention a d'ailleurs été accordée par la Ville de Montréal pour la production de la deuxième saison d'*Architectes en série*.

Dans le cadre des consultations du Service de l'habitation de la Ville de Montréal, l'AAPPQ a également participé à une dizaine d'ateliers pour donner son avis sur la révision de son programme de développement de l'habitation communautaire et sociale, AccèsLogis Montréal 2.0.

L'Association a également collaboré avec l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie (Montréal), pour améliorer les collaborations avec les architectes dans le processus d'émission des permis et en participant à des projets pilotes.

Interventions sur les appels d'offres

Les membres s'adressent à l'Association pour agir sur les clauses dans les appels d'offres publics qui sont très sévères, contraires aux pratiques reconnues ou qui présentent un risque d'affaires inacceptable. L'AAPPQ analyse ces clauses et intervient auprès des donneurs d'ordre pour les faire modifier ou retirer. Cette année, l'Association est intervenue directement auprès de donneurs d'ordre publics sur près de 25 appels d'offres, principalement auprès de municipalités et de centres de services scolaires. Les interventions portent majoritairement sur :

- les critères de sélection;
- l'exigence de garanties de soumissions et d'exécution;
- les pénalités de retard;
- l'assurance excédentaire.



Positionner et promouvoir les firmes d'architecture

Pour améliorer les collaborations avec les donneurs d'ordre et les autres acteurs de l'industrie de la construction, l'AAPPQ accroît sa présence sur de nombreuses tribunes, que ce soit sur des tables de concertation ou en s'engageant sur des prises de position publiques. Cela permet de positionner les bureaux d'architectes sur les grands enjeux de l'industrie et de notre société, en tant qu'acteurs économiques, sociaux et culturels incontournables. Par ailleurs, en multipliant les occasions de promouvoir les expertises des membres, l'AAPPQ contribue à valoriser les architectes en pratique privée. L'AAPPQ a également entrepris des actions pour promouvoir les architectes en pratique privée auprès d'un public plus large.

Porter la voix des membres sur les grands enjeux du secteur

Accompagner les mutations liées au développement du BIM

Depuis plusieurs années, l'AAPPQ siège à la Table multisectorielle BIM-PCI, en étant présent sur son comité de pilotage. En 2019-2020, cette présence a notamment permis de développer l'initiative québécoise pour la construction 4.0 (IQC 4.0), dont l'objectif est d'accompagner les entreprises dans leur transformation numérique et qui a permis à une trentaine de firmes membres de profiter d'un diagnostic numérique.

Le comité de pilotage la Table multisectorielle BIM-PCI a également été désigné comme instance de consultation de l'industrie dans le cadre de la *Feuille de route gouvernementale pour le déploiement du BIM dans les projets publics*, qui a été dévoilée en août 2021. Rappelons que ce document établit les étapes de l'implantation du BIM pour l'ensemble des intervenants du secteur de la construction, en fixant notamment des cibles pour la mise en application du virage numérique en matière de conception, de construction et d'exploitation des infrastructures publiques, dont les bâtiments. Les principaux donneurs d'ouvrage publics – la Société québécoise des infrastructures (SQI), le ministère des Transports, la Société d'habitation du Québec, Hydro-Québec, la Ville de Montréal et la Ville de Québec – s'engagent à intégrer progressivement le BIM dans les projets publics.

Pour mettre en œuvre cette feuille de route, le gouvernement prévoit investir dans les trois prochaines années :

- 41,4 M\$ pour la modernisation des infrastructures technologiques;
- 9,7 M\$ pour l'accélération de la modernisation des infrastructures et des processus technologiques des donneurs d'ouvrage (dont la réalisation de diagnostics pour les firmes).

L'implication de l'AAPPQ sur ce comité de pilotage permettra de s'assurer que les enjeux des firmes d'architecture seront pris en considération.

Enjeux économiques et de collaboration

L'AAPPQ a tissé des liens étroits avec l'ensemble des acteurs de l'industrie de la construction. L'objectif est de créer des passerelles pour contrer le fonctionnement en silos et d'améliorer les collaborations avec l'ensemble des interlocuteurs qui gravitent autour de l'architecture, que les membres côtoient au quotidien dans leur projet et qui sont aussi des acteurs économiques du secteur. Cela permet d'expliquer le travail des architectes et de sensibiliser l'ensemble des intervenants (ingénieurs, entrepreneurs généraux et spécialisés, manufacturiers, etc.) à la réalité de la pratique privée de l'architecture. Ces multiples collaborations ont notamment conduit à l'élaboration de l'Enquête sur la baisse d'intérêt envers les contrats publics, réalisée conjointement avec l'AFG et quatre associations d'entrepreneurs, permettant de s'allier et d'être plus forts sur des enjeux communs.

Toutes ces initiatives s'inscrivent dans la stratégie de l'AAPPQ de positionner les bureaux d'architectes comme acteurs économiques incontournables de l'industrie de la construction, en prenant part aux débats et en suivant les évolutions que connaît le secteur, pour mieux accompagner les bureaux membres. C'est aussi pour cette raison que l'AAPPQ est membre du Conseil du patronat du Québec (CPQ), afin d'accroître son influence et de participer aux grands débats économiques qui touchent les PME, en portant la voix des firmes d'architecture.

Tribunes et prises de paroles

Au-delà de ces initiatives pour structurer l'industrie afin de faciliter les collaborations, l'AAPPQ a également organisé en mai 2021 le 3^e Forum *Marchés publics et Architecture*, sur le thème « Attractivité des appels d'offres publics : travailler ensemble pour accroître l'intérêt des firmes ». Près de 100 donneurs d'ouvrage (représentants de municipalités, du réseau de l'éducation et de la santé, de la SQI ou du Conseil du trésor), architectes en pratique privée et autres représentants de l'industrie de la construction étaient présents virtuellement pour échanger sur les enjeux d'attractivité des marchés publics et les pistes de solution pour accroître l'intérêt des firmes envers les appels d'offres. De l'avis de tous les participants au Forum, l'attractivité des marchés publics repose avant tout sur une meilleure collaboration en amont entre donneurs d'ordre et firmes d'architecture. Cela passe aussi par une collaboration accrue entre les représentants des donneurs d'ouvrage et les associations représentant l'industrie, pour une meilleure adéquation entre les réalités de chacun.

L'AAPPQ a également été signataire de différentes lettres ouvertes, permettant de positionner les firmes d'architecture sur des enjeux d'actualité. Ainsi, trois lettres ouvertes ont été signées cette année :

- sur le projet du REM de l'Est, demandant la mise en place d'un comité d'experts indépendant;
- sur logement social et communautaire, demandant plus de moyens pour répondre à la demande;
- pour revendiquer la surveillance obligatoire des travaux de construction au Québec.

Promouvoir les membres et leurs expertises

Le Manuel de référence

Habituellement publié en juin, le Manuel de référence a été lancé en septembre 2020 en raison du contexte lié à la pandémie. Diffusé sur sa page Facebook devant 130 personnes en direct (2 070 en rediffusion), le lancement a permis à la communauté architecturale de découvrir les 25 projets inspirants conçus par les firmes membres, et célébrer Jean-Pierre Chupin, membre honorifique de cette année. Pour cette édition, l'AAPPQ a choisi de souligner l'architecture de qualité comme un investissement durable et le choix de la couverture du Manuel s'est porté sur le projet Au Gré des Champs, conçu par la Shed architecture, illustrant tout à fait le thème. Rappelons que le Manuel de référence de l'AAPPQ est édité à 2 000 exemplaires et est notamment envoyé aux donneurs d'ordre. C'est une vitrine du savoir-faire des bureaux d'architectes membres et un outil pratique pour tous ceux qui ont un projet d'architecture en répertoriant l'ensemble des firmes ainsi que les partenaires fournisseurs.

Architectes en série

Afin de répondre aux orientations stratégiques de l'Association visant à démystifier le rôle des architectes auprès d'un plus large public, et désirant capitaliser sur les projets sélectionnés pour le Manuel pour promouvoir plus largement et numériquement les projets et les architectes, l'AAPPQ a initié la production de cinq capsules vidéo basées sur des entrevues des architectes ayant conçu les projets coups de cœur du Manuel. L'objectif de ces capsules est de :

- véhiculer quelques messages clés liés à la qualité architecturale et au rôle des architectes;
- mieux faire comprendre le travail des architectes et leur valeur ajoutée;
- montrer la diversité des interventions des architectes.

Intitulées *Architectes en série*, ces capsules se déclinent en cinq épisodes et sont disponibles sur la page Facebook et la chaîne YouTube de l'Association.

- L'exemple du réaménagement complet de la bibliothèque du Collège Saint-Jean-Eudes par BGLA Architecture + Design urbain nous permet de comprendre quelles solutions et astuces ont permis d'y faire entrer la lumière.
- L'étable Au Gré des Champs, conçue par la Shed architecture, est un exemple d'aménagement durable du territoire rural et de valorisation des pratiques écoresponsables.
- Avec les bureaux de Dialogue, Blanchette Architectes nous explique comment l'équipe a concilié les enjeux techniques et budgétaires pour concevoir des espaces ouverts tout en préservant la confidentialité inhérente à la pratique de la télémédecine.
- L'exemple de la résidence d'artistes Est-Nord-Est à Saint-Jean-Port-Joli illustre parfaitement comment Bourgeois Lechasseur Architectes a su créer un espace unique et inspirant, avec un budget modeste.
- Enfin, avec l'exemple du Strøm Spa Vieux-Québec, comment la conception par LEMAYMICHAUD Architecture Design a permis de révéler l'histoire du site exceptionnel sur lequel il est implanté, tout en créant un lieu qui concilie évasion et intimité.

Au total, la série a bénéficié de 18 939 visionnements (d'au moins un épisode).



Web, réseaux sociaux et relations média

Le site Internet de l'AAPPQ donne une visibilité accrue aux actions de l'Association et à ses membres. Par ailleurs, le moteur de recherche de bureaux d'architectes intègre des critères en fonction des besoins des clients et des projets. Sur la dernière année, un peu plus de **185 000 pages ont été vues par 46 700 visiteurs uniques**. La page de recherche d'architectes, les nouvelles de l'AAPPQ et les projets des membres sont les sections les plus consultées.

L'AAPPQ est également active sur les réseaux sociaux :

- Facebook : 949 abonnés (page créée en octobre 2020)
- LinkedIn : 1 668 abonnés – +96,7 % en un an
- Twitter : 1 137 abonnés – +4,7 % en un an
- YouTube : 340 abonnés, +6 700 % en un an

L'AAPPQ a été également présente dans les médias. Citons par exemple :

- *L'après-COVID – Un long processus de transition*
Magazine *Formes* – 9 septembre 2020
- *Vers une pénurie d'architectes au Québec?*
Journal *Les Affaires* – 9 février 2021
- *Une minisérie web sur l'architecture*
La Presse + – 20 février 2021
- *Entrevue d'Anne Carrier sur les enjeux du REM de l'Est*
Radio-Canada, Téléjournal 16 h – 23 février 2021
- *Renouer avec la couleur*
La Presse + – 28 juillet 2021
- *Secret de réno : l'architecte*
La Presse + – 10 juillet

L'AAPPQ est également régulièrement sollicitée par les journalistes du magazine *Esquisses* (magazine de l'OAQ), pour apporter son expertise liée aux enjeux des architectes en pratique privée.

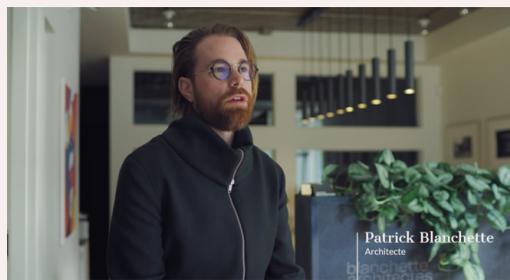
Par ailleurs, pour la troisième année, l'AAPPQ a collaboré avec le journal *Les Affaires* pour faire paraître un **dossier spécial Architecture** dans le numéro du 28 octobre 2020. Ce dossier, intitulé *Architecture, construire l'avenir*, a permis de promouvoir la valeur ajoutée du travail des firmes d'architecture et d'offrir une visibilité accrue aux bureaux membres, auprès d'une cible privilégiée. L'AAPPQ a également commandité la version web du dossier, qui a engendré 9 300 pages vues.

Références au public

L'Association a répondu à **86 demandes de références** au cours de l'année 2020–2021. À la suite de l'analyse du besoin, l'AAPPQ recommande plusieurs bureaux membres qui agissent dans les domaines d'expertise et de pratique recherchés, dans la région concernée. Parmi ces requêtes, 66 % concernaient le secteur résidentiel (36 % pour le multilogements et 30 % pour les résidences unifamiliales), 11 % le secteur commercial et 4 % les bureaux.

L'AAPPQ répond également à de nombreuses questions sur les honoraires d'un architecte ou de quelle manière planifier et aborder un projet : une occasion de faire de l'éducation auprès du grand public et de promouvoir les meilleures pratiques.

Architectes en série : Une nouvelle série web pour mieux comprendre le travail des architectes



Accompagner les membres dans leur pratique et l'entrepreneuriat

Une des priorités de l'Association est de bonifier et développer les services aux membres, afin de leur offrir davantage d'outils pour faciliter leur pratique et les accompagner sur les principaux enjeux qui touchent leur bureau, notamment économiques. Formations, conférences, conseils, services et avantages négociés : cette année l'AAPPQ a bonifié son offre aux membres.

Formations et conférences

L'AAPPQ a continué de développer une offre de webinaires, de formations et de conférences pour répondre aux besoins des membres. Toutes les activités proposées cette année ont été proposées en format virtuel. Au total, **13 activités** ont été proposées aux membres, pour un total de **3 871 participants** (en direct ou en différé).

Solutions de la SCHL pour le développement de logements abordables

11 septembre 2020
84 participants
(en direct ou en différé)

Estimation des coûts de construction Responsabilité et risques pour les architectes, comment se protéger ?

En collaboration avec le Fonds des architectes

16 septembre 2020
857 participants
(en direct ou en différé)

Les enjeux du télétravail et la gestion des ressources humaines

30 septembre 2020
56 participants

Lancement du Manuel de référence

29 octobre 2020
2 220 participants
(en direct ou en différé)

Assemblée générale annuelle

5 novembre 2020
57 participants

Marchés publics : comment y accéder ?

9 décembre 2020
41 participants

Main-d'œuvre dans les bureaux d'architectes : enjeux et perspectives

29 janvier 2021
91 participants

Contrats publics Devis de performance et processus d'équivalence : les obligations de l'architecte

En collaboration avec le Fonds des architectes

10 février 2021
250 participants

Renouvellement de l'assurance collective AAPPQ

11 mars 2021
15 participants

Conception d'une couverture performante

En collaboration avec l'AMCQ

24 mars 2021
98 participants

Nouvelle option d'assurance responsabilité professionnelle excédentaire

En collaboration avec DPA Assurances

20 avril 2021
140 participants
(en direct ou en différé)

Comprendre les contrats AAPPQ pour bien les utiliser

27 avril 2021
52 participants

Forum marchés publics et architecture Attractivité des appels d'offres publics : travailler ensemble pour accroître l'intérêt des firmes

12 mai 2021
93 participants

Accompagnement et outils

Conseils et communications

L'AAPPQ reçoit beaucoup de demandes de membres sur des questions contractuelles, de gestion ou d'affaires. Au-delà des clauses sévères et déraisonnables incluses dans les appels d'offres, les ententes de consortiums entre architectes et ingénieurs, les interrogations sur l'utilisation du contrat AAPPQ et l'interprétation du Décret sont aussi récurrentes. Cette année, les questions liées à la pandémie ont aussi été très nombreuses.

L'AAPPQ collabore avec le Fonds des architectes et l'Ordre des architectes du Québec (OAQ) pour répondre à certaines demandes qui concernent la responsabilité professionnelle ou le code de déontologie.

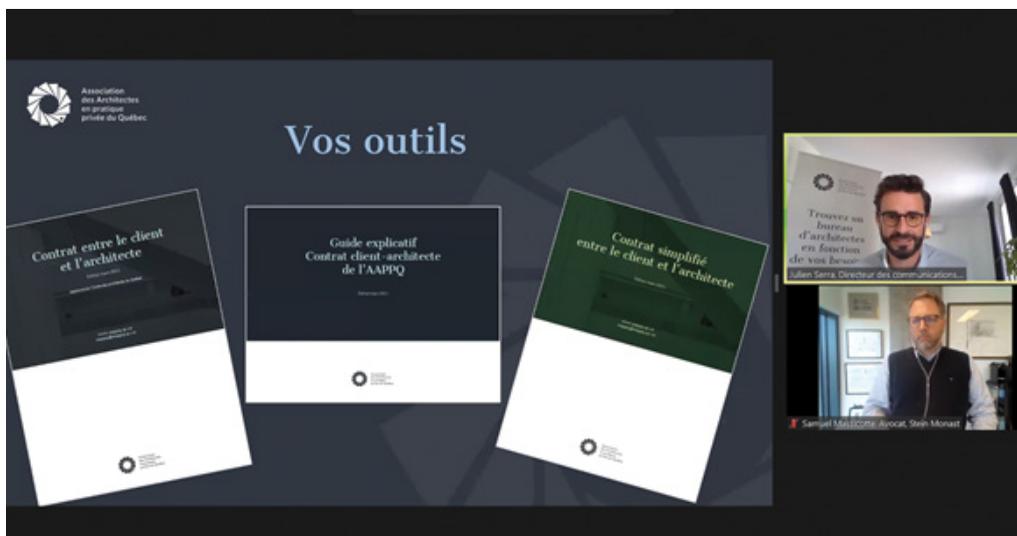
L'AAPPQ diffuse des communications qui permettent aux membres de rester informés sur les différents travaux et services de l'Association. En 2020-2021, **14 InfoMembres** (infolettres) et **42 FlashInfo** (informations ponctuelles) ont été diffusés. Ces communications permettent également d'intégrer des bannières publicitaires qui participent aux revenus de l'Association. **L'infolettre a un taux d'ouverture de 55 %.**

Outils

Cette année, l'AAPPQ a développé ou mis à jour des outils utiles pour les firmes membres :

- **Contrats AAPPQ** : les taux horaires suggérés dans le contrat AAPPQ ont été mis à jour en février 2021.
- **Étude sur les enjeux de main-d'œuvre dans les firmes d'architecture** : si les enjeux de main-d'œuvre sont relativement bien documentés pour les entreprises de construction, les données concernant les firmes de services en architecture sont plus rares. L'AAPPQ a donc fait réaliser une étude pour évaluer les besoins en matière de main-d'œuvre des bureaux d'architecture, ainsi que les enjeux qu'ils rencontrent. Elle a été publiée en janvier 2021. Les principales conclusions montrent notamment qu'à court terme, les postes d'architectes ainsi que de techniciens et technologues en architecture sont et seront difficiles à combler. Cette situation engendre notamment une pression à la hausse sur les salaires. Cette étude présente en détail les enjeux de recrutement de main-d'œuvre dans les firmes par catégorie de poste et taille d'entreprise, et permet également d'évaluer les besoins de personnel dans les deux prochaines années.
- **Annexe BIM du contrat AAPPQ** : l'Association a préparé une annexe au contrat standard de l'AAPPQ qui peut être utilisée pour des projets réalisés avec l'approche BIM. Définitions, principes et protocoles à prévoir, responsabilité de l'architecte et des autres parties concernant la maquette partagée, niveaux de détail et de développement à atteindre, encadrement du droit d'auteur font partie des dispositions prévues dans cette annexe.

Capture d'écran de la formation *Comprendre les contrats AAPPQ pour bien les utiliser*



Avantages négociés

L'AAPPQ offre des avantages négociés à ses membres. Deux ententes avec des courtiers permettent aux bureaux membres de bénéficier d'une assurance collective et d'une assurance entreprise / auto-habitation, et une nouvelle offre d'assurance professionnelle excédentaire est proposée aux membres. L'AAPPQ a également signé une entente avec l'Association des maîtres couvreurs du Québec (AMCQ) pour que les bureaux obtiennent des services gratuits. Un nouveau partenariat a également été conclu avec v2com.

Assurance collective

Pour permettre à ses membres d'offrir à leurs employés un régime d'assurance collective, l'AAPPQ s'est associée avec SAGE Assurances et Rentes collectives. Cette entente permet aux membres de se regrouper afin de bénéficier de tarifs compétitifs et d'avoir accès à un régime adapté à leurs besoins (maladie, dentaire, invalidité, assurance-vie, assurance voyage, etc.). Elle est ouverte aux bureaux qui ont deux employés ou plus.

Services financiers et gestion de patrimoine

L'AAPPQ étant membre fondateur et actionnaire de fdp – gestion privée (anciennement Financière des professionnels), les architectes peuvent bénéficier des services de gestion financière adaptée à tarifs très compétitifs : planification financière, fonds d'investissement, gestion privée, REER, etc. Les solutions d'investissement, orientées vers le rendement à long terme et la protection du capital, intègrent des frais de gestion et des honoraires avantageux.

Assurance entreprise / Assurance responsabilité professionnelle excédentaire / Auto-habitation

Les membres de l'AAPPQ peuvent bénéficier d'un programme d'assurance entreprise grâce à une entente signée avec DPA Assurances – Division Groupe. En plus d'offrir une assurance sur les biens (bâtiments, équipements, etc.) et la responsabilité civile, DPA Assurances propose un programme d'assurance automobile et habitation pour les firmes membres et leurs employés. Depuis le printemps 2021, les membres ont également accès à une nouvelle option d'assurance responsabilité professionnelle excédentaire, permettant de compléter les garanties du Fonds des architectes.

Services AMCQ gratuits

Grâce à ce partenariat, les bureaux membres de l'AAPPQ bénéficient également de services gratuits dédiés : devis techniques pour les caractéristiques et les matériaux à considérer, vérification de plans et devis, validation de fiches techniques et équivalences.

Promotion

Grâce à un partenariat avec v2com, les bureaux membres bénéficient d'un rabais de 20 % sur le premier forfait de diffusion sur le fil de presse spécialisé en architecture et design. v2com accompagne les membres pour promouvoir leurs projets auprès du plus important réseau de médias spécialisés afin qu'ils soient publiés dans les meilleures publications en architecture et design au monde.



Vie associative et finances

Vie associative

La vie associative, vecteur de la solidité du réseau des architectes en pratique privée, occupe également une part importante des activités de l'Association.

Pour assurer la **gouvernance de l'Association**, le conseil d'administration (CA) s'est réuni cinq fois et le comité exécutif (CE) six fois. Rappelons que le CA se réunit normalement tous les trimestres et le CE au besoin.

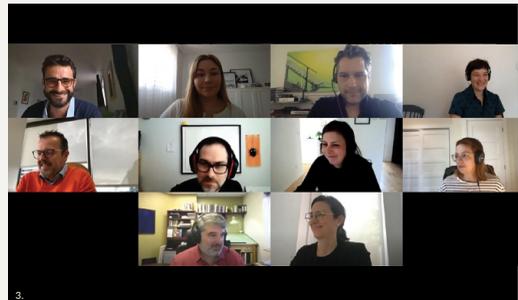
L'**Assemblée générale annuelle** est un moment important de la gouvernance de l'Association. Elle s'est tenue le 12 novembre en mode virtuel. Les finances, le bilan des activités de l'année et l'état d'avancement de la planification stratégique 2020-2022 ont notamment été présentés. Les élections pour renouveler une partie des postes d'administrateurs se sont également déroulées à cette occasion : Isabelle Bourque (STGM) est entrée au conseil d'administration.

Le Comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines s'est réuni à cinq reprises.

Il travaille notamment sur la révision des règlements généraux de l'AAPPQ ainsi que sur la politique des conditions de travail des employé(e)s de la permanence. Ces deux livrables sont prévus pour l'hiver 2021.

Ressources humaines

Comme de nombreuses entreprises québécoises, l'AAPPQ a connu des enjeux de main-d'œuvre. Cette dernière année, trois personnes ont quitté l'Association, entraînant certains défis pour réaliser le plan d'action annuel. Tous les postes disponibles étaient comblés : Aurore Lerouge et Ralph Jean-Louis, respectivement adjointe administrative et coordonnateur développement, événements et partenariats, ont rejoint l'équipe cette année.

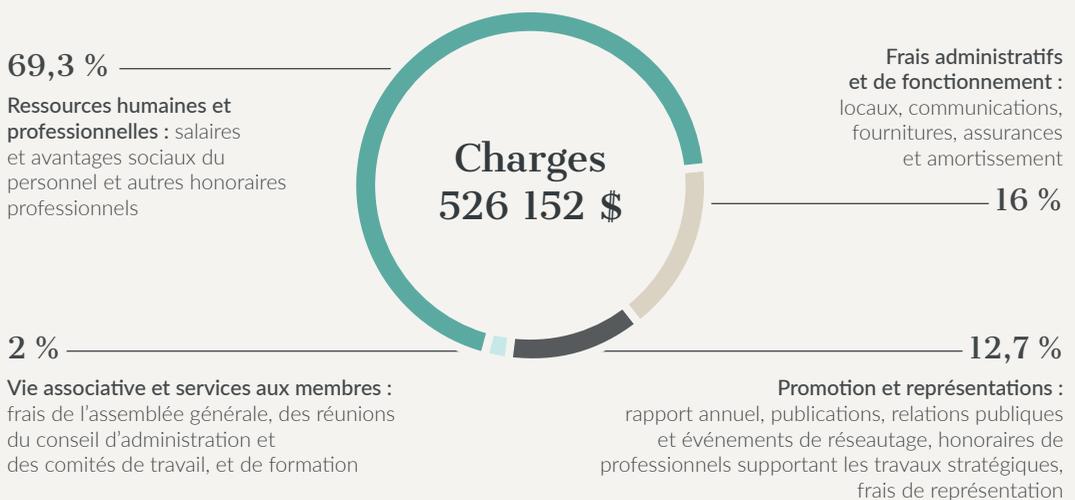


1. Forum Marchés Publics et Architecture
2. Comité de sélection des projets du Manuel 2021
3. Comité Contrats types et autres outils, travaillant sur l'annexe BIM au contrat AAPPQ

Finances

En assurant une gestion saine de ses finances, l'AAPPQ clôture l'année financière avec un surplus budgétaire de **204 851 \$**. Plusieurs éléments expliquent ce surplus : des placements ont eu un rendement plus important que les autres années, les subventions

accordées dans le cadre des mesures d'accompagnement des entreprises pendant la pandémie ont permis de limiter les conséquences sur les finances de l'AAPPQ. L'Association a une marge de manœuvre suffisante pour continuer ses activités et se développer.



Crédits

Rapport annuel 2020-2021

Couverture

Förena Cité thermique

Blouin Tardif Architectes

Photo : © Raphaël Thibodeau

p. 3 et 4

Photos : © Fany Ducharme

p. 8

Photos 1, 2, 4, 5, 6, 8, 10, 11, 14, 17 :

© Fany Ducharme

Photo 7 : © Annie Diotte

p. 11

École primaire Christ-Roi

BGLA | Smith Vigeant Architectes
en consortium

Photo : © Stéphane Brügger

P. 12

Parklet Miyagi

Quinzhee Architecture en
collaboration avec Atelier Mock/Up

Photo : © Dave Tremblay

P. 13

Résidence de l'Isle

Chevalier Morales

Photo : © Adrien Williams

p. 16

Institut Pacifique

CB Architecte

Photo : © Félix Audette

p. 19

Le Littoral

Architecture49 Inc.

Photo : © Stéphane Brügger

p. 22 et C3

Centre de création de Boisbriand

Cardin Julien | Atelier IDÉA en consortium

Photo : © David Boyer

Hôtel Château Laurier

Étienne Bernier Architecture

Photo : © Jessy Bernier

Maison de campagne modulaire préfabriquée

Figurr collectif d'architectes

Photo : © David Boyer

Design : Gauthier







Association
des Architectes
en pratique
privée du Québec

420, rue McGill, bureau 302
Montréal (Québec) H2Y 2G1
514 937-4140

aappq@aappq.qc.ca

www.aappq.qc.ca